

Circulaire de rentrée 2015

Introduction

- Lutte contre les inégalités
- Transmission des valeurs de la République

Une école plus juste

- **Nouveaux programmes, nouveau socle**
- **Pédagogie nouvelle** : favoriser l'épanouissement de l'élève, sa motivation
- Une école qui s'adapte
- **Dispositif d'inclusion scolaire** : élèves allophones nouvellement arrivés (**EANA**), élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (**EFIV**), et les centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (**CASNAV**) ::> **garantir l'accès à l'école rapidement**
- **Lutte contre l'innumérisme** : maîtrise des savoirs et compétences de bases en mathématiques (« Stratégie mathématiques » : mathématiques rénovés et dépourvus de préjugés ») ; favoriser l'ambition des jeunes filles et leur orientation dans les formations et métiers scientifiques.
- **Education diagnostiques début CE2** (français/maths)
- **Continuité pédagogique collège/lycée renforcée**
- **LV1 dès le CP, LV2 dès la 5^{ème}** (loi d'orientation de 2013 et réforme du collège)
- **Tenir compte des spécificités de chaque élève : école inclusive**
 - Décret du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
 - **Pratiques pédagogiques** diversifiées et différenciées ;
 - Outils et ressources **numériques** ;
 - **Continuité** des apprentissages au sein des cycles (Conseil Ecole/Collège important pour le cycle 3) ;
 - **PPRE** : ensemble d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève qui risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle ».
 - **Redoublement** : il doit être exceptionnel et faire l'objet d'un dialogue avec la famille ;
 - **RASED** (circulaire d'août 2014) : mieux répondre en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation ;

Une école inclusive :

- **PAP** (*Plan d'accompagnement personnalisé*) : troubles des apprentissages.
- **PPS** (*Projet personnalisé de scolarisation*) : reconnaissance d'un handicap par la MDPH.
- **Geva-SCO** (*Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation*).
- **ULIS** (*école, collège, lycée - disparition des CLIS en primaire*) : accompagnement vers une meilleure insertion professionnelle.
- **AESH** (*Accompagnateurs des élèves en situation de handicap*) : 5000 se sont vus proposer un CDI
- **1 000 unités supplémentaires** relocalisées au sein même des établissements scolaires.

Deux parcours éducatifs pour garantir l'accès à tous aux conditions de réussites

- **Le PIIODMEP** (*Parcours Individuel d'Information et d'Orientation de Découverte du Monde Eco et Pro*)
 - De la 6^{ème} à la Terminale
 - Appli Folios : conforter les compétences acquises

- Construire une véritable compétence à s'orienter
- Accès à tous à une culture économique et professionnelle
- Développer l'esprit d'entreprendre et l'ambition sociale
- Mieux faire connaître les différentes voies d'accès à la qualification (statut scolaire, apprentis...)
- Favoriser l'égalité Fille-Garçon
- **Le PEAC** (*Parcours d'Education Artistique et Culturel*)

Parcours de santé : vise la réussite et la réduction des inégalités scolaires

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale

- Mieux articuler formation et emploi
- PIIODMEP, enseignements d'exploration (lycée GT), périodes de détermination de quelques semaines (2nde pro), les passerelles et stages passerelles, remise à niveau, apprentissage :::> construction du parcours de formation de chaque jeune.
- Développer le **gout d'entreprendre** et l'**esprit d'initiative**
- **Pôle de stages** (*circulaire de février 2015*) : relation école/entreprise en faveur de l'orientation et de la formation ; objectif : faciliter l'accès des jeunes aux stages.
- **Campus métiers et des qualifications** : renforcer leur visibilité
- **Valorisation de l'enseignement professionnel** à poursuivre
- **Apprentissage sous statut scolaire** développé dans les EPLE : objectif 60 000 apprentis (niveau V et IV principalement visés) ; l'apprentissage sera présenté dans le cadre de la journée de découverte des métiers et du monde professionnel.

Prévenir le décrochage scolaire et faciliter le retour vers l'école

- **Semaine de la persévérance scolaire**
- **Tutorat adulte/élève encouragé** : entraide et travail collaboratif entre élèves
- Diversité et souplesse dans les parcours :
 - **validation modulaire et progressive** (expérimentation) pour les diplômés professionnels, conservation des notes supérieurs à 10 au baccalauréat pour les élèves ayant échoué à l'examen ;
 - **période de détermination** de quelques semaines en début de 2nde pro et CAP pour mieux choisir leur spécialité ;
 - **parcours aménagé de « Stagiaire formation initiale »** pour prévenir l'abandon scolaire précoce (jeunes à partir de 15 ans scolarisés dans un établissement du 2nde degré ; ils conservent le statut scolaire et bénéficient d'un parcours de formation « sur mesure » et d'accompagnement personnalisé, formalisés sous la forme d'un **contrat**.)
 - **Circulaire du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle**
 - **Circulaire du 20 mars 2015 relative au retour en formation pour se qualifier** : prise en charge sous statut scolaire ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou de la formation professionnelle continue.

Développer les compétences des élèves avec le numérique

- **Outils numériques** : renforcent les apprentissages fondamentaux, lutte contre le décrochage scolaire, individuation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.
- Acquisition de **nouvelles compétences**
- Développement d'une **culture numérique** (parcours citoyen : éducation aux médias et à l'information) : déploiement massif des usages et ressources numériques et des équipements mobiles au service de la réussite.

- Développer de **nouvelles pratiques pédagogiques**

Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

- **Agir contre les déterminismes sociaux : refondation de l'éducation prioritaire**
 - Renforcer l'action éducative et pédagogique, développer le travail collectif et la formation des personnels ; reconnaître l'engagement des personnels (circulaire du 04 juin 2014)
 - Priorité au premier degré : scolarisation -3ans (objectif 50% dans les REP+), dispositif plus de maitres que de classes (interventions plus efficaces).
- **Internats de la réussite** à développer en priorité au bénéfice des élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'EP. Il convient de mieux identifier les besoins et y répondre par des projets éducatifs et pédagogiques.
- **Lutte contre les inégalités sociales et territoriales** : fixer des objectifs en matière de mixité sociale

Renforcer la transmission des valeurs de la République

- Transmettre les **connaissances/compétences** et une **culture commune**
- **Un parcours citoyen** : un **enseignement moral et civique** (de l'élémentaire à la terminale) pour comprendre les principes de la **laïcité** (en s'appuyant sur la **charte** qui sera présentée aux élèves et parents à la rentrée scolaire et signée pour attester de sa reconnaissance + **livret laïcité** disponible dans tous les établissements + **éducation aux médias et à l'information** + **respect de la liberté** et de la dignité d'autrui, **rejet de toutes les discriminations, prévention du racisme** et de **l'antisémitisme**... favoriser les projets d'ouverture sur le monde pour encourager les rencontres avec des cultures différentes)
- **Culture de l'égalité entre les sexes et le respect mutuel** : traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et son bien être. Les enjeux de mixité des filières et métiers, d'insertion professionnelle et de prévention des comportements à caractère sexiste. **Lutte contre toutes les formes de harcèlement** en milieu scolaire (Prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »), **lutte contre l'homophobie** (« L'homophobie n'a pas sa place à l'école »).
- **Gestion de crise : Equipe mobile de sécurité (EMS), Assistant de prévention et de sécurité (APS)**
- **Education au développement durable (cf circulaire de février 2015)**
- **Réduire les écarts de réussite scolaire et le nombre de décrocheurs** : améliorer le climat scolaire, assurer la participation des parents
- **PEDT (Projets Educatifs Territoriaux)** : mis en place dans le cadre de la réforme scolaire ; objectif : proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant/pendant/après l'école (**lutte contre les inégalités d'accès aux loisirs créatifs**) ;
- **Associations sportives** : engager les élèves et parents dans la prise de responsabilité et participation à la vie de l'établissement. Promouvoir la pratique sportive pour les valeurs éducatives et citoyennes transmises aussi par le sport.
- **Co éducation** : collaboration avec les parents + création d'espace parents + renforcement du dispositif OEPRE, généraliser les ENT et les différentes actions de soutien à la parentalité.
- **Réserve citoyenne** : répondre aux demandes des citoyens désireux de faire partager leurs expériences professionnelles et personnelles, apporter leur concours à la mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Former et accompagner les équipes éducatives (PE, ESPE-formation initiale en alternance, formation continue...)